

# TILSYNSRÅDET FOR KRIMINALOMSORGEN

LE CONSEIL DE  
SURVEILLANCE  
DU SERVICE  
CORRECTIONNEL

Le mandat de Tilsynsrådet (le Conseil d'inspection des prisons / le Juge de l'application des peines) est de s'assurer / d'inspecter que Kriminalomsorgen (l'Administration pénitentiaire nationale / la prison) respecte bien les règles et les droits humains en vigueur.

## Dites-nous comment vous vous sentez

Vous pouvez prendre contact avec Tilsynsrådet à propos de comment vous êtes traité(e) par Friomsorgen (Gestion de la détention hors prison). Vous pouvez prendre contact avec nous par téléphone, par courriel ou en nous écrivant une lettre. La famille et les proches du détenu peuvent aussi prendre contact avec nous.

## Nous sommes soumis au secret professionnel

Il est volontaire (il n'est pas obligatoire) de parler avec nous. Tilsynsrådet est soumis au secret professionnel. Les entretiens téléphoniques avec Tilsynsrådet ne doivent pas être mis sous écoute et les communications par écrit ne doivent pas être relus par Kriminalomsorgen (l'Administration pénitentiaire).

Tilsynsrådet ne peut pas supprimer, révoquer ou changer le contenu d'une décision judiciaire.

**(+47) 40 40 78 87**

(Ouvert lundi, mercredi et vendredi de 12h00 à 14h00)

[kriminalomsorgstilsynet@sivilrett.no](mailto:kriminalomsorgstilsynet@sivilrett.no)

Tilsynsrådet for kriminalomsorgen

v/ Statens sivilrettsforvaltning

Postboks 2105 Vika, 0152 OSLO